

ASSEMBLÉE DU 2014-09-02

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
VILLE DE MANIWAKI

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Maniwaki, fixée le 2 septembre 2014, à 20 heures, à la salle du conseil.

VÉRIFICATION DU QUORUM

DÉFAUT DE QUORUM: Constaté à 20h30.

Le greffier, John-David McFaul, ayant constaté absence de quorum, la séance fixée à 20h00 le 2 septembre 2014 et dûment convoquée, n'a pas eu lieu. Aucun membre du conseil n'était présent.

M^e John-David McFaul, greffier